

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM - SEANCE DU 8 Juin 2011

Sous la présidence de Monsieur François BERINGER , Maire

Etaient présents : BERINGER Ludovic, BRUN Bernard, BRUN Claude, DANNER Christophe, FOHRER Simone, GOETZ Marc, HOMBERT Liliane, LANG Annette, LAVANOUX Laurent, MULLER Monique, SARTORIO Etienne

Absents non excusés : INVERNIZZI Corinne

Absents excusés : DREYER Grégory, WALTISPERGER Patrice

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Daniel MAURER

Monsieur BERINGER Ludovic a rejoint le Conseil Municipal à partir du point N° 11.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire signale que ce même jour, à 19 H 30, a été signée la convention de délégation de service public de l'accueil de loisirs, convention conclue entre la commune de Blodelsheim et la Fédération Départementale des Foyers-Clubs du Haut Rhin. Il aborde ensuite l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1.APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES 8 et 20 AVRIL 2011**
 - 2.RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2010**
 - 3.REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL ET INDEMNITE DE STAGE**
 - 4.VENTE DE LA « BARONNIE »**
 - 5.IMPLANTATION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE**
 - 6.TRAVAUX A L'ECOLE PRIMAIRE « LES TILLEULS »**
 - 7.ENTRETIEN DU MONUMENT AUX MORTS**
 - 8.TRAVAUX A L'EGLISE**
 - 9.REUNION DE L'AMICALE DES ANCIENS MAIRES DU HAUT RHIN**
 - 10.REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – SCHEMA DE COOPERATION**
 - 11.COMMUNIQUE ET DIVERS**
 - a) Urbanisme : Permis de construire et déclarations préalables**
 - b) Conseil Municipal des enfants**
 - c) Remerciements**
 - d) Décision modificative de crédit**
 - e) Formation des élus**
 - f) Parrainage**
 - g) Centre Nucléaire de production d'électricité**
 - h) Manifestation à Grissheim**
 - i) Fête de la musique**
 - j) Dégradations**
 - k) Accueil des enfants de Tchernobyl**
- TOUR DE TABLE**

1.APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 8 ET 20 AVRIL 2011

Après avoir entendu la réponse de Monsieur le Maire à une question de M. SARTORIO qui souhaite savoir pourquoi la Commission Technique n'a pas voulu installer d'éclairage public dans la partie Est de la rue de l'Etang (point N° 3), l'assemblée approuve à l'unanimité les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal des 8 et 20 Avril 2011.

2.RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2010

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente et commente le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'année 2010.

Un exemplaire du rapport est joint en annexe 1 du présent compte-rendu et avait été diffusé en connaissance à tous les membres du Conseil Municipal avant la réunion.

Le Conseil Municipal en prend acte et, à l'unanimité, ADOPTE le rapport.

3.REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL ET INDEMNITE DE STAGE

a)Régime Indemnitare

Vu le régime indemnitaire accordé aux agents de la commune de Blodelsheim,

Considérant qu'un poste de rédacteur a été créé au 1^{er} janvier 2011,

Considérant que l'un des postes d'A.T.S.E.M. est pourvu par un agent non titulaire,

Considérant qu'il convient de compléter la délibération en date du 9 Juin 2006 instaurant le régime indemnitaire,

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE :

- d'attribuer l'indemnité administrative de technicité au personnel non titulaire de la Commune,
- d'attribuer l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires au cadre d'emploi des rédacteurs avec application d'un coefficient multiplicateur de 1,5,
- de porter le coefficient multiplicateur appliqué à l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires du cadre d'emploi des attachés de 4 à 6.

b)Indemnité de stage

Melle Océane CANALS a effectué un stage au secrétariat de la Mairie de Blodelsheim dans le cadre de ses études du 10.1 au 28.1.2011 et du 9.5 au 27.5.2011.

Le Conseil Municipal DECIDE de verser à l'intéressée une indemnité représentative de frais d'un montant de 200 € au titre de ce stage.

4.VENTE DE LA « BARONNIE »

Par délibération du 8 Avril 2011, le Conseil Municipal a répondu favorablement à la demande d'acquisition de la « Baronnie » formulée par M. et Mme REYMANN Raymond et a chargé Monsieur le Maire de notifier les conditions de vente aux intéressés.

Monsieur le Maire communique la lettre de M. et Mme REYMANN en date du 12 Mai 2011 acceptant le prix fixé par le Conseil Municipal.

Vu les éléments du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- DECIDE de vendre à M. et Mme REYMANN la propriété dénommée « La Baronnie » cadastrée section 41 N° 21 d'une contenance de 21 a 60 au prix de 275 000 €,
- PRECISE que la propriété sera vendue en l'état,
- CHARGE Maître Gabriel, Notaire à Neuf-Brisach de la rédaction de l'acte de vente,
- AUTORISE le Maire à signer l'acte et toutes pièces relatives à cette transaction.

5. IMPLANTATION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Le groupe DOMIAL assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération de construction d'une caserne de gendarmerie destinée à accueillir le peloton spécialisé de protection de gendarmerie affecté au Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim.

La réalisation de cette opération nécessite une révision simplifiée du P.L.U., révision dont le Conseil Municipal a approuvé les objectifs par délibération du 9 juillet 2010.

A présent, Monsieur le Maire présente l'étude de faisabilité réalisée par DOMIAL en vue de la concrétisation du projet et notamment un plan de masse qui a été validé par les services de la gendarmerie.

Le Conseil Municipal en prend acte et n'émet pas d'observation à l'égard du projet.

Ce plan de masse servira donc de base de travail pour l'élaboration du dossier de révision simplifiée du P.L.U. par l'A.D.A.U.H.R.

6. TRAVAUX A L'ECOLE PRIMAIRE « LES TILLEULS »

Actuellement, le portail de la cour de l'école primaire reste ouvert pendant les cours ce qui permet à quiconque de pénétrer dans les bâtiments de l'école sans aucune surveillance.

Il serait donc souhaitable de pouvoir fermer le portail à clé afin de maîtriser les allées et venues dans les bâtiments scolaires.

Ceci nécessite l'installation d'une sonnette et d'un interphone en liaison avec chaque bâtiment de l'école.

Le coût d'une telle installation a été chiffré à 1 406 € TTC par l'entreprise WEISS de Blodelsheim.

Après délibération, le Conseil Municipal valide le principe de l'installation d'un système qui permet de sécuriser les bâtiments scolaires. Il conviendra de veiller à ce que cette installation soit conforme à la réglementation notamment en matière d'accès des secours ou, en cas de nécessité, d'évacuation de l'école.

7. ENTRETIEN DU MONUMENT AUX MORTS

Les noms inscrits sur le monument aux morts sont défraîchis et de ce fait deviennent illisibles.

Monsieur le Maire présente un devis concernant le nettoyage complet du monument et la remise en peinture de l'ensemble des lettres. Le Conseil Municipal DECIDE de faire procéder à ces travaux chiffrés à 2 142 € H.T. par « l'Espace Granit ROTH ».

8. TRAVAUX A L'EGLISE

Le Conseil de Fabrique souhaiterait que l'autel de l'église soit remplacé afin de l'harmoniser avec le maître-autel et les ambons se trouvant dans le chœur du bâtiment.

Il demande si la commune serait disposée à prendre en charge l'opération dont le coût est estimé à 9 500 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal

- DECIDE de procéder au remplacement de l'autel
- AUTORISE Monsieur le Maire à passer commande
- DECIDE de modifier le budget 2011 comme suit :

Dépenses 2268 : autres collections et œuvres d'art	:	+	9 500
2152 : installation de voirie	:	-	1 500
Recettes 1328 : autres subventions	:	+	8 000

9. REUNION DE L'AMICALE DES ANCIENS MAIRES DU HAUT-RHIN

L'Amicale des anciens maires du Haut-Rhin a tenu son Assemblée Générale à l'Etang des Saules à Blodelsheim le mardi 7 juin 2011 et sollicite la prise en charge par la Commune du verre de l'amitié. Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande.

10. REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – SCHEMA DE COOPERATION

Monsieur le Maire expose :

« La loi N° 2010 du 16.12.2010 de réforme des collectivités territoriales prévoit un certain nombre de mesures visant à l'achèvement et à la matérialisation de l'intercommunalité.

Dans le cadre de cette loi, il a été demandé au Préfet d'élaborer un schéma de coopération intercommunale à présenter à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I) avant de le soumettre pour avis aux collectivités.

Ainsi, le projet de schéma dressé pour le Haut-Rhin prévoit la fusion :

- du S.I.A.E.P. de Munchouse
- du S.I.A.E.P. de Fessenheim/Balgau/Nambsheim
- du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Hardt

A présent, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis relatif à cette proposition et ce dans un délai de 3 mois soit avant le 8 août 2011.

L'avis exprimé sera ensuite soumis à la C.D.C.I. qui pourra, à la majorité des 2/3 de ses membres, amender les propositions du projet de schéma, lequel sera approuvé par M. le Préfet avant le 31.12.2011. »

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal

- Considérant qu'il y aura lieu de se rapprocher des trois structures concernées par la fusion proposée,
- Considérant qu'il ne détient pas tous les éléments pour émettre un avis,

DECIDE de surseoir à l'émission de cet avis.

9. COMMUNIQUES ET DIVERS

a) Urbanisme : Permis de construire et déclarations préalables

Monsieur le Maire communique la liste des demandes de permis de construire et déclarations préalables déposées en Mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :
PC N° 06804111B0003 à B0005 – DP 068041B0008 à B0015.

b) Conseil Municipal des enfants

Mme Liliane HOMBERT rend compte de l'activité du Conseil Municipal des enfants. Elle signale notamment qu'il a procédé à la recherche d'un nom pour le périscolaire et qu'il propose de désigner la nouvelle structure « La Farandole ». Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

c) Remerciements

Monsieur le Maire communique une carte de remerciements de Mme RENNER Hélène pour l'attention que lui a témoignée la commune à l'occasion de son 90^e anniversaire.

d) Décision modificative de crédit

Budget du C.C.A.S.

En raison d'une reprise de l'excédent avec arrondis, le logiciel de la trésorerie « HELIOS » génère une anomalie dans le budget du C.C.A.S.

Par conséquent, il convient de modifier le budget comme suit :

Recettes : 002 Excédent de fonctionnement reporté :	- 26 €
Dépenses : 6568 Autres secours :	- 26 €

Le Conseil Municipal adopte.

Budget de la commune

Afin de permettre l'intégration d'un terrain échangé (rue de l'Eglise) dans le patrimoine de la commune, il convient de passer certaines écritures comptables et d'ouvrir les crédits suivants :

Dépenses :	Article 675-042	:	36 650
	Article 2112	:	35 750
	Article 190 – 040	:	890

Recettes :	Article 2115-040	:	36 650
	Article 775	:	35 750
	Article 776-042	:	890

Le Conseil Municipal adopte.

e) Formation des élus

Monsieur le Maire communique le contenu de la prochaine séance de formation programmée par l'Association des Maires du Haut Rhin à l'intention des élus le 18 juin 2011 à Petit-Landau.
Une copie de l'invitation a été transmise à tous les membres du Conseil Municipal.

f) Parrainage

Le Régiment de marche du Tchad, installé à la Base aérienne 132 de Meyenheim depuis le 1^{er} juillet 2010, propose à la Commune de Blodelsheim un parrainage avec l'une de ses compagnies. Les termes de ce parrainage pourraient prendre la forme d'entraide réciproque qui serait formalisée ultérieurement dans une charte. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'égard de cette proposition.

g) Centre nucléaire de production d'électricité

La délibération du Conseil Municipal adoptée le 20 Avril 2011 concernant le Centre Nucléaire de Production d'Electricité a été transmise au Président de la République. Monsieur le Maire communique une lettre du 27 mai 2011 du Chef de Cabinet du président de la République en réponse à l'envoi du Conseil Municipal.

h) Manifestation à Grissheim

Monsieur le Maire signale que le Corps des sapeurs Pompiers de Blodelsheim participera à une cérémonie à Grissheim le Dimanche 12 Juin 2011.

i) Fête de la musique

Monsieur le Maire communique une invitation de l'Ecole de musique Cadence qui organisera une fête de la musique le 26 juin 2011 à la salle polyvalente.

j) Dégradations

Il est signalé que dans la nuit du 4 au 5 juin, plusieurs bacs à fleurs et quelques panneaux de signalisation ont été renversés.

k) Accueil des enfants de Tchernobyl

L'Association « Accueil des enfants de Tchernobyl » organisera une journée de pêche à l'étang des Saules à l'intention des enfants accueillis l'été prochain. Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le verre de l'amitié offert à cette occasion.

TOUR DE TABLE

. **Marc GOETZ** signale que la commission « Festivités » se réunira mercredi le 15 juin 2011 pour définir les modalités des festivités du 13 juillet.

. **Ludovic BERINGER** informe l'assemblée que sept entreprises du bâtiment de Blodelsheim et environs se sont regroupées afin de devenir « Pilote » dans le Département en matière d'accessibilité des bâtiments.

. **Annette LANG** :

- elle signale qu'elle a procédé à l'inscription de la commune au concours des villes et villages fleuris pour l'été 2011
- elle évoque la décision du Conseil Municipal du 8 avril 2011 point 3 concernant les conteneurs

situés à proximité du carrefour giratoire et rappelle que lors de la prochaine réunion de la Commission Technique, il conviendra d'analyser la situation sur place.

. **Laurent LAVANOUX** : il informe l'assemblée qu'en raison de contraintes liées à sa situation personnelle et professionnelle, il n'est plus en mesure d'assurer ses fonctions de conseiller municipal avec l'assiduité nécessaire. Par conséquent, il adressera au Maire une lettre de démission du Conseil Municipal.

. **Bernard BRUN** : il informe l'assemblée

- qu'il a assisté à une nouvelle réunion relative à l'élaboration du « GERPLAN » tenue à Fessenheim. Il s'agissait d'un échange entre exploitants agricoles et élus des communes.

- Il communique une estimation sommaire relative à l'installation d'un feu tricolore au droit du passage piétons devant le périscolaire.

Le Conseil Municipal confirme son souhait d'installer un tel feu et charge Monsieur BRUN de passer commande après étude du dossier.

L'installation sera à mener de pair avec l'aménagement de la placette située devant le bâtiment de l'accueil de loisirs.

La séance est levée à 22 H.

Blodelsheim, le 15 juin 2011

Le Maire

François BERINGER